

Le député sortant. Une chasme aux nègres-marons. Louis, Antoine de France. Une lecture à l'hôtel de Rambouillet. Pèlerinage en Lorraine. Providence. Histoire de Pierre de Lusignan dit le Victorieux. L'Eglise St. Vincent de Paul. L'orgue de Fribourg. La prière du soir par une tempête. Les muses. Les enfants. L'Esprit du mal. Le suicide. Environ de Jérusalem. Gâteau des Rois. Terre! Terre! St. Patrice et l'Irlande. L'arc-en-ciel.

ETUDES HISTORIQUES. Les Steppes de Hongrie, Etudes physiologiques sur la France, Esquisses dramatiques sur la révolution française, Jean Chouan, Du clergé espagnol, Les livres et les libraires avant l'invention de l'imprimerie, Les œuvres philosophiques du cardinal de Retz, Journées des 2 et 3 Sept. 1792, La Russie et la Servie, Historiens modernes de la France, Un épisode des massacres de Sept. 1792, La Russie et le Danemarck, La Santa-Cara, Le bois des lauriers, La colline des Antioch, Notice sur l'Eglise St. Louis des Invalides, La nuit du 15 Sept. 1843 à Athènes, Les Basiliques de Rome, De l'Orient et des ordres de Chevalier, Strasbourg, Aperçus historiques sur l'établissement de la 3e. Dynastie des Rois de France. Les basiliques patriarcales de Rome, Versailles, Souvenirs de la Trappe — Les trappistes, De la civilisation de l'Egypte depuis l'établissement des Grecs, sous Pamihielchus, jusqu'à la conquête d'Alexandre.

ETUDES ARTISTIQUES. De l'état actuel et des destinées de l'art en France. Les moines artistes, Les moines agriculteurs.

ETUDES RELIGIEUSES. Des établissements d'éducation ecclésiastiques, L'orateur chrétien, Le droit de Dieu, Les Sermons de M. Lacordaire, par Alex. Thomas. Sur les rapports chrétiens entre les maîtres et les serviteurs. Méditations sociales, religieuses et littéraires, Liberté de l'Eglise, Espérance d'un catholique, Paris religieux. — Esquisses de mœurs.

ETUDES PHILOLOGIQUES. Etudes sur l'histoire de l'Eloquence en France.

ETUDES SCIENTIFIQUES. Du mouvement des races humaines. Épître d'un mathématicien à un Poète, ou la leçon d'astronomie, Entretiens familiers sur les Sciences, La cathédrale de Strasbourg.

CRITIQUES LITTÉRAIRES. Des romanciers modernes, De la prétendue infériorité des chrétiens dans les œuvres de l'esprit.

ETUDES LITTÉRAIRES. Du roman moderne, et de son influence sur les mœurs, George Sand, Victor Hugo, M. Honoré de Balzac, M.M. Alphonse Karr et Jules Janin, Sainte Beuve, Charles Nodier.

ETUDES MORALES. Le philanthrope, L'homme pirogue.

MÉLANGES HISTORIQUES. De l'origine et de l'utilité des ordres religieux et militaires au moyen-âge, Notice sur le temple et l'hospice du Mont-Carmel, Monsieur Vincent, L'Éxil, Marius chez les Druides, Des Maronites et des principales populations du Liban.

CRITIQUES RELIGIEUSES. L'Université jugée par elle-même, Le monstre destructeur de la religion et de ses lois, De la situation religieuse.

BIOGRAPHIES. L'abbé Lacordaire, — L'abbé de Ravigan, — M. de Chateaubriand, — M. Berryer, — Alp. de Lamartine, — Montalembert, — Mgr Affre, — O. Barrot, — Sir Robert Peel, — Lord Brougham, — Le gén. Cavaignac, — Benj. Franklin, — Washington, — Abd-el-Kader

ÉCOLE DU MONT-PLAISANT, FRANÇAISE ET ANGLAISE, tenue par J. G. SMITH, Rue d'Aiguillon, faubourg St. Jean, en haut de l'Église. — Québec, 7 mai 1849

Avis à ceux qui doutent.

ANALYSE des eaux des sources de Plantagenet.

Table with 2 columns: Ingredient and Quantity. Includes Chlorure de soude, Chlorure de potasse, Chlorure de chaux, Chlorure de magnésie, Bromure de magnésie, Iodure de magnésie, Carbonate de chaux, Carbonate de magnésie, Carbonate de fer, Silice.

La pesanteur spécifique de l'eau est 1006,377. Contenant eau pure 1000. Comme je n'ai pas recueilli l'eau à la source, je ne puis déterminer la quantité d'acide carbonique qu'elle contient, mais cette quantité paraît être considérable.

T. S. HUUT, Chimiste de la Commission Géologique. Bureau de l'Ins. Géol., Montréal, 5 avril 1849.

REMARQUES. Il est impossible de publier tous les certificats donnés à Montréal, depuis quelque temps, au propriétaire des Sources de Plantagenet. On publie seulement ceux dont les noms sont les plus connus.

CERTIFICATS DES MÉDECINS DE MONTREAL.

L'analyse des eaux de Plantagenet n'ayant été soumise telle que faite par M. Huut chimiste de la commission géologique, je considère que l'eau présente une combinaison et un agent médicamenteux qui la rend admirablement propre à recommander contre plusieurs maladies. On la trouve capable de servir à une indication laxative, anti-acide et astringente, et avec de tels effets en vue elle deviendra précieuse dans les scrofules, dans les formes cutanées de rhumatisme et de goutte, dans les maladies urinaires où un traitement alcalin pourrait être utile dans quelques dérangements particuliers de l'estomac, dans ce dernier cas sa puissance anti-acide et astringente, devra rendre de grands services.

Les quantités d'Iode de Brôme et de Magnésie me paraissent considérables, et en conséquence donnent une grande importance à l'eau de Plantagenet dans les maladies où ces agents actifs sont surtout employés. Ayant, en plusieurs occasions, employé les eaux dans ma pratique privée, je puis certifier que son action sur les intestins n'est nullement irritante.

A. HALL, M. D. Professeur de chimie, Collège McGill. Depuis que j'ai vu l'Analyse de l'eau Minérale de Plantagenet faite par M. Huut je l'ai considérée comme un agent médicamenteux précieux et l'ai recommandée dans un grand nombre de cas où je pensais que les principes salins et autres ingrédients qu'elle contient, seraient utiles à mes malades.

M. McALLOCH, M. D. Professeur d'accouchement etc à l'université du collège McGill. Montréal, le 5 avril 1849.

Le propriétaire de sources salines de Plantagenet, M. Chs. LaRoche m'a demandé mon opinion sur l'efficacité de cette eau. Je l'ai récemment employée dans des cas chroniques de dyspepsie avec un avantage décisif. J'ai trouvé qu'elle agissait sur l'appétit et agissait doucement comme laxatif. D'après leur composition dénotée dans l'analyse faite par T. S. Huut, je la crois capable d'exercer une influence favorable sur la foie et les reins.

HY. MOUNT, M. R. C. S. L. Montréal, 31 mars 1849.

Une analyse des eaux Minérales de Plantagenet ayant été soumise à ma considération, je crois pouvoir en toute confiance recommander ces eaux au public comme très utiles dans certaines maladies chroniques de l'estomac, du foie et des autres viscères abdominaux, de même que dans la goutte et le rhumatisme. Comme astringentes, elles peuvent encore être employées avec avantage dans les dyspepsies, surtout si l'on prend en considération leur action diaphorétique et diurétique. Enfin elles pourraient être utiles dans le choléra, vu leurs propriétés anti-acide et anti-émétique.

Un avantage qu'elles ont sur toutes les drogues patentes que l'on débite en si grande profusion au public, c'est, qu'elles ne peuvent être que rarement nuisibles, tandis que les premières (contenant, pour la plupart, des substances dont l'action sur l'économie animale est très puissante, tels que le bichlorure de mercure et différentes préparations d'antimoine, de plomb, d'iode et d'argent, et cela à fortes doses) peuvent être très préjudiciables dans une infinité de cas.

Monsieur.—Vous m'avez témoigné le désir d'avoir mon attestation sur les vertus médicinales de l'eau de Plantagenet, je me rends bien volontiers à votre demande et suis heureux de vous exprimer la confiance que j'ai sur l'efficacité et l'influence heureuse qu'elle détermine sur l'issue de plusieurs maladies obscures, contre lesquelles la thérapeutique la plus rationnelle a échoué.

Les différents éléments salins qui rentrent dans la composition de cette eau, sont de nature à s'autoriser, à la recommander spécialement dans les rhumatismes, les affections scrofuleuses profondes et constitutionnelles; les tumeurs blanches, les névralgies et plus particulièrement la sciatique.

Les personnes chez lesquelles les fonctions de l'estomac ont été perturbées par suite de l'usage immodéré des boissons alcooliques, y trouveront un excellent correctif, bien propre à rétablir le ton de cet organe et l'harmonie des fonctions de l'économie en général. Agréez Monsieur, J. L. LEPROHON, M. D.

Monsieur.—Les nombreux certificats que vous avez reçus des plus éminents Médecins du pays me dispensent de faire l'éloge de votre Eau Minérale. J'ajouterai seulement que toutes les personnes qui en achètent à ma Pharmacie et qui en font usage s'accordent à reconnaître leur effet salutaire et la recommandent à tous leurs amis. J'ai l'honneur de vous saluer. P. E. PICAULT, M. D.

Dundee, 17 Avril 1849. Mon cher ami.—En remerciement des eaux Minérales de Plantagenet, que vous avez en la bonté de m'en envoyer, et dont j'ai fait l'usage dans plusieurs cas de dyspepsie, et Rhumatisme, etc, je suis heureux de pouvoir vous dire, que ces eaux sont un bienfait à la nature, et qu'elles doivent être recommandées à nos Habitants des Campagnes surtout, comme remède avantageux et à bon marché.

J'ai conseillé à des femmes enceintes, sujettes à la constipation d'en faire usage, et elles se sont trouvées très bien. Elles ont aussi guéri deux dames sujettes aux fleurs blanches qui en ont fait usage sur ma recommandation. Je ne doute pas que dans le choléra, d'après l'analyse qui vient d'être faite par T. S. Huut, Chimiste, qu'elles seront très utiles, surtout si on a le soin de s'en servir comme préservatif, et de se purger d'avance avec ces eaux. L. H. MASSON, M. D. 27 mai, 1849.

J'ai recommandé à plusieurs de mes patients de faire usage des Eaux des Sources de Plantagenet, et ils s'en sont invariablement bien trouvés; répondant à l'action de l'estomac, excitant l'appétit, agissant légèrement mais efficacement sur les poumons et les intestins, spécialement sur ces derniers. Les invalides s'y attachent beaucoup. WOLFRED NELSON, M. D. Montréal, 21 mars 1849.

Mr. CHARLES LA ROCHE n'ayant soumis l'analyse des Eaux de Plantagenet faite par T. S. Huut, à mon examen, et me demandant mon opinion, je dirai que la préparation et la combinaison des ingrédients qui entrent dans leur composition, doivent admirablement les adapter au traitement de la goutte, de la gravelle, des rhumatismes, de quelques maladies du foie, de la dyspepsie, de la Phylépsie, et de toutes les espèces de scrofules, excepté la consumption.

Quand à son usage dans le choléra dont M. L. a quelques certificats importants et respectables, il est digne de remarque que le traitement salin du choléra acquiert beaucoup de faveur en Europe, des statistiques semblent prouver sa supériorité. Si tel est le cas, nous avons dans les Eaux de Plantagenet, une excellente combinaison des mains de la nature. S. C. SEWELL, M. D. Professeur de matière médicale au Collège McGill. Montréal, 29 mars 1849.

Monsieur, Pour répondre au désir que vous m'avez témoigné de connaître mon opinion sur les effets et l'utilité des Eaux de Plantagenet, je n'hésite pas à dire que d'après l'analyse qui en a été faite par M. T. S. Huut, Chimiste de la Commission Géologique, et à raison de leurs propriétés toniques, astringentes, diurétiques et purgatives qui résultent de leurs parties constituantes, elles doivent être recommandées, suivant le mode d'administration, dans le traitement du rhumatisme, de la goutte, de certaines dyspepsies des affections du foie, des scrofules, des hydrogies et de plusieurs autres maladies, lorsqu'elles seront employées d'une manière judicieuse. Des médicaments de cette nature sont de beaucoup préférables, selon moi, à une foule d'autres, qui nous viennent de partout, dont la composition et conséquemment les propriétés ne sont point connues, et qui ont de ce fait pas scrupule, cependant, de recommander, sans discernement, dans la curatation de toutes les maladies.

Le témoignage qu'on a donné en faveur des Eaux contre le choléra me paraît mériter l'attention. Cette médication offre beaucoup d'analogie avec celle préconisée en 1832 par le Dr. Stevens et l'une des plus favorables en résultats satisfaisants. Vntre, etc. J. G. BIBAUD, M. D. Prof. d'Anatomie, Ec de Méd. de Montréal. 31 mars 1849.

Ayant examiné l'analyse faite par T. S. Huut, de l'eau de Plantagenet, je dois à la justice de dire que, d'après leur composition, elles peuvent être employées avec avantage dans la dyspepsie, le rhumatisme, les maladies nerveuses, les fièvres bilieuses, l'hydropisie, les hémorroïdes, la constipation, le scorbut, les éruptions, etc., etc. Plusieurs de mes malades à qui je les ai recommandés pour la dysurie et la dysenterie, en ont retiré un avantage bien marqué.

Je ne doute pas qu'elles puissent être utiles dans le choléra surtout, si on l'emploie comme préservatif en se purgeant d'avance et dans le début de la maladie. E. H. TRUDELL, M. D. Montréal, 31 mars 1849.

D'après l'analyse des sources de Plantagenet par M. Huut. L'eau de Plantagenet paraît bien adoptée comme étant médicamenteuse et plus grand nombre de ces maladies chroniques et de ces dérangements dans lesquels les parties salines du sang sont ou diminuées de quantité ou détériorées dans leur qualité, contenant les plus importantes de ces substances combinées par la nature ou en forme agréable à prendre. Et pour la même raison elle paraît bien adoptée pour neutraliser les effets pernicieux des poisons contagieux et miasmiques sur le sang et en conséquence elle sera vraisemblablement utile durant l'existence des fièvres épidémiques et contagieuses, l'influenza et le choléra. Quant aux propriétés médicinales de l'eau de Plantagenet dans la curatation de ces maladies, on a déjà le témoignage de l'expérience. W. FRASER, M. D. Professeur de médecine au collège McGill. Montréal, 23 avril 1849.

Monsieur.—Après avoir pris connaissance d'un avis récemment publié dans quelques journaux de cette ville, par lequel vous faites connaître le résultat de l'analyse des eaux minérales des sources

de Plantagenet, par M. Huut, Chimiste, je crois devoir dire, sur votre demande: que les Chlorures et les Carbonates alcalins, le Carbonate de fer, les Iodures et les bromures de magnésie contenus dans ces eaux les rendent recommandables surtout dans certains cas de dyspepsie, pour combattre la constipation qui survient dans cette affection; je crois que l'on peut employer ces eaux, minérales dans certains cas d'embarras gastriques, et ainsi que dans certaines maladies chroniques de la peau. Je suis monsieur Votre etc. J. EMERY CODERRE. Montréal, 13 avril 1849.

D'après l'analyse de l'eau de Plantagenet faite par T. S. Huut, je me sens très favorablement disposé à en recommander l'usage dans la dyspepsie, la goutte, les affections des reins et aussi dans le rhumatisme chronique. Comme je n'ai encore fait qu'un petit nombre d'essais sur ces effets, je ne puis ajouter d'autre témoignage de mon expérience que celui de son efficacité comme laxatif agréable et diurétique, et je considère qu'elle mérite bien l'attention du public. J. S. CRAWFORD, M. D. Professeur de clinique médicale et chirurgicale au collège McGill. Montréal, 13 avril 1849.

Il n'y a que quelques semaines depuis la publication de l'analyse de M. Huut, que mon attention a été attirée spécialement sur l'eau minérale de Plantagenet, je n'ai encore eu l'occasion d'expérimenter son efficacité que dans quelques cas de souffrances dyspeptiques, mais je n'ai aucun doute, la combinaison d'après les principes médicamenteux précieux qui entrent dans sa composition qu'elle deviendra un des remèdes les plus efficaces contre beaucoup de maladies de l'estomac et spécialement des intestins surtout accompagnées d'un excès d'acidités dans ces organes. Dans quelques uns des formes les plus communes de maladie circulaires, dans la goutte, le rhumatisme et dans le plus grand nombre de maladies de faiblesse demandant un traitement légèrement stimulant et relaxatif.

GEO. W. CAMPBELL, M. D. Professeur de chirurgie au collège McGill. Petite rue St. Jacques 23 avril 1849.

D'après l'analyse de l'eau de Plantagenet faite par M. Huut, je n'ai aucun doute, qu'on la trouve très utile dans les maladies rhumatismales, goutteuses et dyspeptiques, mais comme je ne l'ai pas encore prescrite je ne puis parler par expérience personnelle de ses propriétés médicinales. B. L. MACDONALD, M. D. Professeur de médecine au Collège McGill. Montréal, 10 Avril 1849.

Monsieur.—L'analyse de l'eau de Plantagenet, fournie par M. Huut, la recommande comme un bon auxiliaire dans certains cas de dérangement des organes digestifs et assimilateurs, dans quelques cas de Dyspepsie, de Gouttes et de Rhumatisme, dans certaines affections de cœur, du foie, des reins, de l'oeu et dans des formes spéciales de scrophules ou éruptions.

J'ai prescrit l'eau pendant le mois dans une des salles cliniques de l'Hôpital Général de Montréal, je ne suis pas encore préparé à offrir aucune déduction quant aux résultats de mon peu d'expérience sur son efficacité dans les maladies contre lesquelles j'ai employé l'eau. Je suis votre etc. FRANCIS BADGLEY, M. D. Professeur de Médecine Clinique à l'Hôpital Général. Montréal, 10 Avril 1849.

Je suis prête à déclarer sous serment que j'ai eu une jambe et un pied enflés qui m'ont fait cruellement souffrir pendant plus de trente ans; et qu'après avoir eu pendant trois mois de l'eau minérale de Plantagenet, je suis maintenant parfaitement guérie. C'est pourquoi je recommande à tous ceux atteints de maladie semblable de boire de ces eaux fameuses. DAME JULIE GELINEAU. Rigaud, 15 sept. 1848.

Je certifie que pendant 3 à 4 ans, j'ai eu une douleur aiguë dans le côté et que j'ai eu vain essayé différents remèdes. Depuis 3 à 4 semaines, je me suis mis à boire l'eau des sources de Plantagenet et depuis je suis parfaitement bien. DANIEL ALLEGAY. Depuis huit mois je crachais le sang, depuis huit jours que je bois de l'eau minérale de Plantagenet je suis mieux, et mes forces sont doubles de ce qu'elles étaient. AUGUSTIN LAFRAMME. Montréal, 15 août 1848.

Guérison Extraordinaire.—Je certifie que mon épouse, depuis trois années, a été bien malade, et d'une maladie bien grave, et elle a fait usage de beaucoup de remèdes qui ne lui ont rien fait, mais depuis qu'elle boit de cette fameuse Eau des sources minérales de Plantagenet, elle est parfaitement bien. H. LAURIN. Montréal, 4 sept. 1848.

Je dirai sous serment que quand je laisse de boire de l'eau de la source minérale de Plantagenet à présent sous le contrôle de M. Charles LaRoche, je suis incapable de vaquer à mes affaires et lorsque j'en bois je me porte bien. PAUL SABOURIN. Plantagenet 8 août 1848. Dumée, 1 août 1848.

C'est avec beaucoup de plaisir que j'attire l'attention publique sur les Eaux minérales de Plantagenet. Je n'hésite pas à dire qu'elles possèdent toutes des qualités égales si non supérieures à toutes les autres eaux de la Province. En ayant fait usage moi-même, il est de mon devoir de rendre mon faible témoignage en leur faveur et de le joindre à ceux qui ont déjà été donnés. Le goût de ces Eaux est agréable et leur effet est salutaire. L. H. MASSON, M. D. North Lancaster, 25 juillet, 1848.

Je soussigné, certifie que plusieurs personnes, à ma connaissance, ayant fait usage de l'eau de la source minérale de Plantagenet, s'en sont bien trouvées et surtout ont éprouvé de grands soulagements dans les cas de rhumatisme. DR. M. P. LEDUC. Je certifie que ma femme, trois de mes enfants et moi, tous bien malades du typhus, les docteurs nous avaient abandonnés. Nous avons envoyé chercher de l'eau de la source de Plantagenet, et nous avons recouvré la santé, avec la grâce de Dieu. Ls. THOMAS. Petite Nation, 21 juillet, 1848.

J'éprouve un grand plaisir à appeler l'attention publique sur les Eaux minérales de Plantagenet, dont les excellentes qualités pour restaurer le système et lui donner la force, ne sont surpassées par aucun de cette province. Je dis surpassées par suite de cause, ayant lu de presque toutes les sources d'eau de ce pays. Que ceux qui sont atteints de maux de tête, absence d'appétit, etc., essayent ces eaux et leur succès est assuré. H. J. HARKIN. Montréal, 9 septembre 1848.

AGENTS POUR MONTREAL, DR. PICAULT. Au coin des rues Notre-Dame et Bonsecours, HOTEL QUEBEC, Rue St. Paul, Brault & Lafrechain, Place d'Armes. QUEBEC.—Dépot Rue Sous le Fort (Escalier) Basse-Ville. MARTYN RAY, Agent.

Digne d'attention. Voulez-vous conserver votre santé, citoyens de Québec? Voulez-vous vous tenir en garde contre la maladie qui est attendue dans le pays? FAITES comme les citoyens de Montréal: buvez de l'eau de Plantagenet. Vous verrez par les nombreux certificats des premiers médecins de Montréal, que cet usage est absolument nécessaire de faire usage de cette Eau dans ce temps-ci. Il s'en est vendu dans les trois dépôts à Montréal, depuis le 3 mai au 18 Juin, 11,500 gallons. Ainsi les noms de 45 médecins s'accroissent à l'état de santé et plus satisfaisant qu'il ne l'est actuellement. Le propriétaire de cette Eau a en sa possession au-dessus de 300 certificats des premiers médecins de Montréal, des cures merveilleuses obtenues par l'usage des Eaux de Plantagenet, et dont il est prêt à les montrer à ceux qui le désirent. Voici les noms de plusieurs médecins de Montréal, qui ont donné leur certificat en faveur de cette Eau; que le public en juge par lui-même.

- Drs. W. Nelson, J. G. Bihoul, J. E. Codere, J. L. Leprohon, L. U. Masson, P. E. Picault, W. Fraser, G. W. Campbell, L. F. Tavernier, Drs. F. H. Trudel, H. Mount, Alex. McCulloch, R. J. McDaniel, J. Crawford, F. Badgley, A. Hall, S. C. Sewell, P. J. Ledue, DIRECTION.—Prenez en une bouteille avant déjeuner et une autre après-midi. Eau fraîche, 2 fois par semaine, à Québec, au dépôt. Rue Sous le Fort Basse-ville. MARTYN RAY, Agent. Québec, 2 juillet, 1848. JOSEPH PETTICLERC, Notaire, rue St. Joseph, N° 14, Haute-Ville. Québec, 26 mai 1848.

Conditions. L'Ami de la Religion et de la Patrie se publie trois fois par semaine, les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine, et le coût de Douze Chetins et demi par an (hors les frais de poste) payable d'avance ou dans les trois premiers mois du semestre. Pour ceux qui ne se conformeront pas à cette condition, l'abonnement sera de 15c. payable à la fin de chaque semestre.

Les AVANTAGEUX.—Les MM. du clergé ou autres personnes qui nous promettent à l'avance quatre souscriptions, payant d'avance le semestre (\$5) l'année, recevront le journal gratis pendant un an.

Ceux qui veulent discontinuer sont obligés d'en donner avis un mois avant la fin du semestre, et de payer ce qu'ils doivent.

On ne reçoit pas de souscriptions pour moins de 6 mois.

Toutes les lettres, correspondances, etc., doivent être adressées, (frances de port) à STANISLAS DRAPEAU, Propriétaire, No. 14, Rue Ste. Famille

PRINX DES ANNONCES. Pour six lignes et au-dessous..... 25-6d. Chaque insertion subséquente..... 7-6d. Pour dix lignes et au-dessous..... 35-6d. Chaque insertion subséquente..... 10-6d. Pour chaque ligne ensuite..... 4-6d.

Les annonces non accompagnées d'ordre par écrit seront publiées jusqu'à avis contraire.

Liste des Agents. Les Messieurs suivants, nommés agents de notre Journal, sont autorisés par nous, à recevoir les argents, et à en donner quitittance. Montréal..... M.M. E. R. Fabre, écr. Trois-Rivières..... J. Bourde, écr. Répigny..... A. Dallaire, Inst. Sherbrooke..... D. V. St. Cyr. Stanstead..... M. l'abbé Champoux. Pointe Lévy..... Paul Thibault, Inst. Beauport..... Chs. LeTallier, écr. St. Thomas (en bas.)..... J. D. Lépine, écr. N. P. St. Jean..... L. Balthazar, écr. N. P. St. Anne la Pôcetière, Ls. Moreau, écr. N. P. St. Charles (Riv. Boyer)..... Dr. Ls. Labrecque, écr. Isle-Verte..... H. Roy, écr. St. Rimouski..... John Heath, écr. N. P. St. Simon..... Chs. Frs. Canon, écr. Beauport..... Mr. l'abbé Benoit. Châteaue-Richer..... L. C. LeFrançois, écr. Dolbeau..... J. Filteau, écr. N. P. St. Eustache (Dist. M.)..... Damasse Robin. St. Jean Port-Joly..... L. Z. Duval, écr. N. P. Malbaix..... Mr. l'abbé Godbout. St. François (Riv. du Sud)..... Philippe Godbout. St. Michel..... M. Pouliot, écr. N. P. St. Denis (en bas)..... F. Jorre, écr. N. P. St. Roch des Aulniers..... L. Tremblay, écr. Rivière du Loup (en bas)..... J. B. Pouliot, écr. Ste. Foye..... Mr. B. Marquette. Trois-Pistoles..... P. Fournier, écr. St. Germain..... H. Fanguay, March. Rivière Ouelle..... Thos. Bégin, Inst.

Stanislas Drapeau, PROPRIETAIRE. BUREAU DU JOURNAL, NO. 14, RUE STE. FAMILLE, QUEBEC